

HEMU

VAUD VALAIS FRIBOURG



RAPPORT D'ACTIVITÉS
2017

Hes·so

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Fachhochschule Westschweiz

University of Applied Sciences and Arts
Western Switzerland

TABLE DES MATIÈRES

I. CONTEXTE GÉNÉRAL	3
II. DÉCLINAISON DES EXIGENCES LÉGALES EN CATÉGORIES D'INFORMATION	5
A. Enseignement	5
1. Admissions	5
2. Cours préparatoires	7
3. Formation Bachelor	7
4. Formations Master.....	8
5. Formations postgrades et continues.....	10
B. Recherche appliquée et développement.....	10
6. Activités Ra&D.....	10
C. Prestations service à des tiers.....	15
7. Prestations de service.....	15
D. Collaboration avec des institutions de formation et de recherche suisses et étrangères....	17
8. Collaborations	17
9. Mobilité.....	20
E. Gestion du personnel (effectifs au 31.12)	21
10. Personnel d'enseignement et de recherche	21
11. Personnel administratif et technique.....	21
12. Collaborateurs engagés sur des fonds extérieurs à l'Etat.....	21
13. Intervenants extérieurs et prof. HES invités.....	22
F. Gestion des ressources financières et des infrastructures	22
14. Exploitation du budget.....	22
15. FRI	23
16. Infrastructures.....	23
G. Gouvernance	24
17. Organes de gouvernance.....	24
III. SUIVI DU MANDAT DE PRESTATIONS CONCLU AVEC LA HES-SO	25
18. Mandats de prestation conclus avec la HES-SO.....	25

I. CONTEXTE GÉNÉRAL

L'année 2017 a été marquée par l'initiation d'une réflexion autour de la gouvernance de la Fondation du Conservatoire de Lausanne, qui allait se déployer tout au long du deuxième semestre, avant de se poursuivre en 2018.

Ce questionnement autour du fonctionnement de l'institution n'a cependant pas empêché nos enseignants et nos équipes administratives de remplir leurs missions au service des étudiant-e-s et de la société en général, malgré les difficultés rencontrées et une pression médiatique importante.

Comme fait saillant au niveau des ressources humaines, on peut relever l'annonce faite le 21 décembre 2017 par le directeur général de l'HEMU et du Conservatoire de Lausanne de sa décision de ne pas solliciter un renouvellement de son contrat quinquennal.

On peut d'un autre côté saluer la stabilisation de la situation financière qui a suivi le retour de notre responsable financier au sein de notre structure, en septembre 2016 : au prix d'une reprise en main rigoureuse, nous sommes ainsi en mesure de pouvoir présenter des chiffres corrects et aisément compréhensibles.

L'institution a par ailleurs accueilli Mathieu Fleury, dès le 1^{er} janvier 2017, en tant que nouveau directeur administratif. Son arrivée a concorde avec l'initiation d'un renouvellement de l'organisation du Personnel administratif et technique (PAT), notamment au sein du service des ressources humaines, que sa responsable a quitté après plusieurs mois d'absence.

Autre service du PAT, le service de la production qui regroupe toutes les fonctions de support à l'organisation des concerts et événements de l'HEMU, a développé une réflexion portant sur la spécialisation des tâches en fonction des compétences, qui a par exemple mené à la nomination d'un responsable technique travaillant pour l'ensemble de l'institution.

Fierté pour une institution de formation comme la nôtre, une nouvelle place d'apprentissage de techniscéniste a également été créée et un premier apprenti a été engagé pour quatre ans à partir du 1^{er} août 2017.

Sur le plan académique, le tout nouveau département des musiques actuelles a fait l'objet d'ajustements suite au départ de son responsable. Une vision plus académique est à présent favorisée en confiant les rennes de l'organisation du département à Thomas Dobler, déjà responsable du département jazz, qui peut ainsi créer un véritable « esprit de campus » au sein du Flon, reflétant la diversité des compétences et la force des interactions entre celles-ci.

Au chapitre des événements marquants, le site du Flon a eu la chance de co-accueillir avec l'EJMA la Montreux Jazz Academy durant une semaine au mois de mars 2017, voyant ainsi de nombreux artistes de renommée internationale se produire et donner des conférences dans ses murs. Ce fut aussi l'opportunité pour une étudiante du département jazz de l'HEMU de participer à cette académie et de bénéficier de coaching personnalisé.

À l'image de ce projet de prestige, de nombreux autres partenariats régionaux, d'envergure ou plus intimes, ont donné aux étudiants l'occasion de partager leur art en devenant avec le public.

Les distinctions remises lors du palmarès annuel ont aussi pour vocation de faire rencontrer les musiciens de demain et leurs auditeurs : ainsi le « Prix Encouragement artistique » et le « Prix Fritz Bach » ont permis cette année à deux étudiants et leurs groupes de se produire dans le cadre de notre saison de concerts « Le Flon autrement ». Le concours biennal de chant Kattenburg, dont la première édition a eu lieu en octobre 2017 et qui se veut une plateforme de rencontre entre professionnels du chant, a également été l'occasion de créer un « Prix de l'HEMU » sous forme de carte blanche pour un concert de la série « Le Flon autrement ».

Grâce à la diversité de ses prestations, pour la plupart proposées gratuitement, l'HEMU a la chance de compter sur un public fidèle et souvent nombreux à ses événements. Même si les prestations publiques ne constituent pas un but en soi et que l'enjeu pédagogique reste toujours la priorité, il est évident que l'exercice est d'autant plus gratifiant pour les étudiants lorsqu'ils jouent devant une salle comble, en « situation réelle ».

Enfin, le lancement de saison a été particulièrement remarqué cette année grâce à une performance de chant lyrique en gare de Lausanne le 14 septembre 2017, largement relayée sur les réseaux sociaux, qui a permis à l'HEMU et ses étudiants d'aller à la rencontre d'un public hétérogène.



**HEMU JAZZ
ORCHESTRA :**
RAVEL - BIG VALSES
CULLY JAZZ
FESTIVAL

**CONCERT
RENCONTRES
ARTS ET
SCIENCES**
CHUV
HALL PRINCIPAL



**ORCHESTRE DE
L'HEMU**
DOMINICALES
DE L'OCL

II. DÉCLINAISON DES EXIGENCES LÉGALES EN CATÉGORIES D'INFORMATION

A. Enseignement

Depuis plusieurs années l'HEMU développe son ancrage régional dans le but de permettre une accessibilité accrue en haute école de musique pour les étudiants suisses. Cela se traduit essentiellement dans la promotion régionale de filières telles que celle du Master en Pédagogie musicale, orientation Enseignement instrumental/vocal et orientation Musique à l'école (MUSEC), mise sur pied en collaboration avec des acteurs locaux (HEP Vaud ou l'Université de Fribourg). À titre d'exemple, notre section pré-HEM accueille chaque année des étudiants pour l'orientation MUSEC, qui poursuivront leurs études à l'HEMU ou dans une autre HEM.

1. Admissions

1.1 Nombre de candidatures reçues en BA	1.1.1 Par filière	Musique	309	
	1.1.2 Par voie d'accès	Matu. gym.	-	Les certificats d'accès ont été vérifiés dans le cadre de l'examen des dossiers de candidatures par la direction. A ce stade de la procédure d'admission, ils n'ont pas été répertoriés étant donné la grande diversité des certificats étrangers. Les admissions à l'HEMU ne se font pas sur dossier mais sont soumises à un concours sous la forme d'épreuves instrumentales/vocales.
		Matu. spé.	-	
		Matu. pro.	-	
		Titre étranger	-	
	Autres	-		
	1.1.3 Par genre	Femmes	161	
Hommes		148		
1.2 Nombre d'étudiant-e-s admis en BA	1.2.1 Par filière	Musique	97	
	1.2.2 Par voie d'accès	Matu. gym.	22	
		Matu. spé.	3	
		Matu. pro.	2	
		Titre étranger	62	
		Autres	8	
	1.2.3 Par genre	Femmes	45	
Hommes		52		

1.3 Nombre de candida tures reçues en MA	1.3.1 Par filière	Pédagogie musicale	59	L'HEMU n'ouvre plus d'admission en Composition.
		Interprétation musicale	124	
		Composition et théorie musicale	0	
		Interprétation musicale spécialisée	24	
	1.3.2 Par voie d'accès	Matu. gym.	-	Les certificats d'accès ont été vérifiés dans le cadre de l'examen des dossiers de candidatures par la direction. A ce stade de la procédure d'admission, ils n'ont pas été répertoriés étant donné la grande diversité des certificats étrangers. Les admissions à l'HEMU ne se font pas sur dossier mais sont soumises à un concours sous la forme d'épreuves instrumentales/vocales.
		Matu. spé.	-	
		Matu. pro.	-	
		Titre étranger	-	
		Autres	-	
	1.3.3 Par genre	Femmes	112	
Hommes		95		
1.4 Nombre d'étudia nt-e-s admis en MA	1.4.1 Par filière	Pédagogie musicale	37	L'HEMU n'ouvre plus d'admission en Composition.
		Interprétation musicale	78	
		Composition et théorie musicale	0	
		Interprétation musicale spécialisée	7	
	1.4.2 Par voie d'accès	Matu. gym.	22	
		Matu. spé.	0	
		Matu. pro.	3	
		Titre étranger	89	
		Autres	8	
	1.4.3 Par genre	Femmes	67	
Hommes		55		

2. Cours préparatoires

Aux côtés de l'HEMU, le Conservatoire de Lausanne dédié à l'enseignement non professionnel des jeunes musiciens évolue au sein d'une même Fondation permettant de multiples interactions artistiques et académiques. Dans ce cadre, deux sections de jeunes talents permettent d'irriguer au mieux l'HEMU :

- La structure « musique-école » : depuis douze ans, ce dispositif permet aux musiciens dès 8 ans de bénéficier d'horaires aménagés à l'école publique. Cette structure n'a pas comme vocation première de nourrir la haute école, mais elle y contribue grandement.

- La section « pré-HEM » : cette plateforme d'accompagnement permet de préparer les élèves à l'entrée en haute école. L'admission est particulièrement sélective, permettant ainsi un taux de réussite d'environ 90% d'entrée à l'HEMU ou dans d'autres HEM.

2.1 Nombre d'étudiant-e-s	2.1.1 Par genre	Femmes	48	<ul style="list-style-type: none"> 60 étudiant-e-s immatriculés dans la structure « musique-école » 32 étudiant-e-s immatriculés dans la section « pré-HEM »
		Hommes	44	
	2.1.2 Par voie d'accès	Matu. gym.	0	<ul style="list-style-type: none"> Dans la structure « musique-école » tous les étudiants sont encore à l'école obligatoire, leurs voies d'accès correspondent donc à la catégorie « Autres » La filière « pré-HEM » étant hors du système de l'HEMU, les voies d'accès ne sont pas répertoriées.
		Matu. spé.	0	
		Matu. pro.	0	
Titre étranger		0		
Autres	60			

3. Formation Bachelor

3.1 Nombre d'étudiant-e-s total	3.1.1 Par filière	Musique	256	Au 15 octobre 2017, le département classique comptait 203 inscrits en formation Bachelor dont 142 formés sur le site de l'HEMU à Lausanne, 34 à Fribourg et 27 à Sion. Le département jazz comptait quant à lui 47 étudiants et le département musiques actuelles 8 étudiants.
	3.1.2 Par genre	Femmes	111	
		Hommes	145	
3.1.3 Par type d'enseignement	Plein temps	249		

		Temps partiel	7	Les temps partiels concernent surtout les jeunes talents, déjà immatriculés à l'HEMU et poursuivant parallèlement leurs études gymnasiales.
		En emploi	0	
3.2 Nombre d'étudiant-e-s en 1 ^{ère} année	3.2.1 Par filière	Musique	92	
	3.2.2 Par genre	Femmes	44	
		Hommes	48	
	3.2.3 Par type d'enseignement	Plein temps	89	
		Temps partiel	3	
		En emploi	0	
3.3 Nombre de diplômé-e-s	3.3.1 Par filière Bachelor of Arts HES-SO	Musique	75	En fin d'année académique 16-17, le département classique a délivré 65 diplômes, dont 43 sur le site de l'HEMU à Lausanne, 15 à Fribourg et 7 à Sion. Le département jazz en a lui délivré 10.
	3.3.2 Par genre	Femmes	35	
		Hommes	40	
	3.3.3 Par type d'enseignement	Plein temps	75	
		Temps partiel	0	
		En emploi	0	

4. Formations Master

4.1 Nombre d'étudiant-e-s total	4.1.1 Par filière	Pédagogie musicale	82	Au 15 octobre 2017, le département classique comptait 225 inscrits en formation Master dont 155 formés sur le site de l'HEMU à Lausanne, 37 à Fribourg et 34 à Sion. Le département jazz comptait quant à lui 25 étudiants.
		Interprétation musicale	155	
		Composition et théorie musicale	2	
		Interprétation musicale spécialisée	12	

**HOMMAGE À
L'ABBÉ LISTZ
CHOEUR DE
L'HEMU**



**MARINA VIOTTI
- PRIX
ENCOURAGEMENT
À LA CRÉATION
LE FLON
AUTREMENT**

**THE
HEMULATORS
MONTREUX
JAZZ FESTIVAL**



	4.1.2 Par genre	Femmes	126		
		Hommes	125		
	4.1.3 Par type d'enseignement	Plein temps	240		
		Temps partiel	11		
		En emploi	0		
4.2 Nombre d'étudiant-e-s en 1 ^{ère} année	4.2.1 Par filière	Pédagogie musicale	37	L'HEMU n'ouvre plus d'admission en Composition.	
		Interprétation musicale	78		
		Composition et théorie musicale	0		
		Interprétation musicale spécialisée	7		
	4.2.2 Par genre	Femmes	67		
		Hommes	55		
	4.2.3 Par type	Plein temps	116		
		Temps partiel	6		
		En emploi	0		
	4.3 Nombre de diplômé-e-s	4.3.1 Master of Arts HES-SO	Pédagogie musicale		32
Interprétation musicale			56		
Composition et théorie musicale			2		
Interprétation musicale spécialisée			8		
4.3.2 Par genre		Femmes	49		
		Hommes	49		
4.3.3 Par types d'enseignement		Plein temps	97		
		Temps partiel	1		
		En emploi	0		

5. Formations postgrades et continues

Dû à la spécificité du domaine qui voit les musiciens diplômés s'intéresser davantage au perfectionnement de leur connaissances en participant à des masterclasses auprès d'artistes pointures dans leur art respectif, l'HEMU propose pour l'heure une offre restreinte de formations postgrades et continues qui répond à une attente spécifique.

5.1 Nombre d'étudiant-e-s	5.1.1 Par CAS	CAS en perfectionnement instrumental/vocal et interprétation	4	En collaboration avec la Haute école de musique de Genève.
		CAS en Didactique de l'enseignement instrumental et vocal en école de musique	4	Cette formation, mise en place suite à la votation de la Loi Vaudoise sur les Ecoles de Musique pour pallier le manque de qualifications de certains professeurs, sera stoppée en 2018 comme le prévoit l'article 38 de la LVEM.
5.2 Nombre de diplômé-e-s 2016-2017	5.2.1 Par CAS	CAS en perfectionnement instrumental/vocal et interprétation	1	
		CAS en Didactique de l'enseignement instrumental et vocal en école de musique	5	

B. Recherche appliquée et développement

6. Activités Ra&D

Le nombre de projets en cours (12) et de nouveaux projets lancés durant l'année 2017 (8) s'inscrit dans la continuité des années précédentes. Le corps professoral, l'équipe Ra&D et les moyens financiers à disposition restant stables, ceci correspond aux prévisions. Il est à relever le projet interdisciplinaire « Ecoute musicale en CSI » (projet BREF : innovation sociale 2017) pour lequel l'HEMU obtient un financement de 238'000 CHF de la part de la Fondation Gebert Rûf.

Stabilité également au niveau du nombre de publications (14), qu'il s'agisse de publications avec ou sans comité de lecture, ou de communications lors de colloques. À noter, la parution d'un ouvrage collectif sous la direction notamment de la responsable Ra&D de l'HEMU, comprenant deux chapitres écrits par des chercheuses et chercheurs de l'institution.

En 2017, l'accent a été mis sur les transferts de connaissances (17 en 2017 contre 6 en 2016), avec des conférences destinées aux professionnels ou à des gymnasiens, la publication d'une méthode de guitare, la participation à des manifestations grand public, l'organisation de concerts en lien avec des projets Ra&D, la publication de DVD et CD, les contacts avec la presse, ainsi que la mise sur pied d'ateliers ou de cours à destination d'élèves ou d'étudiants instrumentistes.

6.1 Nombre de projets Ra&D	6.1.1 Projets en cours au début de l'année civile (état au 01.01)	Fonds Confédération	0	
		Fonds UE	0	
		Financement HES-SO	11	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation transcription à la harpe • Caramiello • Harprélude • Bases vocales • Veda • HistMUS • Mus-e-port • Technique guitare • Trois œuvres • Chopin • Valorisation identités
		Financement HE	0	
		Autres fonds	1	<ul style="list-style-type: none"> • Emotional engagement
	6.1.2 dont interdomaines	Total	0	
	6.1.3 Nouveaux projets débutés durant l'année civile (état au 31.12)	Fonds Confédération	0	
		Fonds UE	0	
		Financement HES-SO	7	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation Bach à la harpe • Piano copie pédagogique • Oreille absolue II • Opéra ? • M&MUS • Opérations (projet Manufacture, co-requérance) • Hybridation stylistique
		Financement HE	0	
	Autres fonds	1	<ul style="list-style-type: none"> • Ecoute musicale en CSI (projet BREF : innovation sociale 2017) 	
6.1.4 dont interdomaines	Total	1		

**UN AIR DE
TANGO**
LE FLON
AUTREMENT



**ENSEMBLE
CONTEMPORAIN
DE L'HEMU**
FESTIVAL
ARCHIPEL

**FACTORY
x MASSIMO
FURLAN**
THÉÂTRE
LES HALLES
SIERRE



6.2 Nombre de nouvelles publications scientifiques	6.2.1 Avec comité de lecture	Total	9	Voir détails ci-dessous
	6.2.2 Autres	Total	6	
6.3 Nombre de colloques organisés	6.3.1 Locaux	Total	0	Voir détail ci-dessous
	6.3.2 Nationaux	Total	0	
	6.3.3 Internationaux	Total	1	
6.4 Nombre de transferts de connaissances effectués	6.4.1 Par type	Conférences	5	Voir détails ci-dessous
		Manifestations	1	
		Concerts	1	
		DVD/CD	2	
		Méthode	1	
		Ateliers/cours	4	
		Presse	3	
6.5 Bénéfice net généré par la valorisation	6.5.1 Total		0	Aucun bénéfice n'a été généré par la valorisation

6.2 Nombre de nouvelles publications scientifiques

6.2.1 Avec comité de lecture

Gartmann, T., Güsewell, A., Senn, O., & Sweers, B. (Eds). (2017). Editorial. Growing Up: Jazz in Europa 1960-1980. *European Journal of Musicology*, 16, 60-80.

Piecek, M. & Güsewell, A. (2017). The jazz education landscape in the French speaking part of Switzerland between 1970 and 1990: informal, non-formal and formal training. *European Journal of Musicology*, 16, 60-80.

Bornand, C., Stantzios, A., Güsewell, A., Bovet, E., Bangerter, G., & Chakraborty, G. (2017). User Aware Interface for Seclusion Rooms. Conference paper, IEEE 8th International Conference on Awareness Science and Technology (iCAST 2017).

6.2.2 Autres

- **Revue professionnelle**

Güsewell, A. (2017). L'institutionnalisation rapide du jazz. *Revue Musicale Suisse*, 1, 6-7.

Coen, P.-F. (2017). La double identité des professeurs d'instrument. *Revue Musicale Suisse*, 1.

Scherrer, A. (2017). Aloÿs Fornerod et l'identité Romande. *Revue Musicale de Suisse Romande*, 70(1), 20-54.

- **Chapitres de livres**

Joliat, F., Terrien, P., & Güsewell, A. (2017). Les attentes de formation des futurs enseignants de musique. In F. Joliat, A. Güsewell, & P. Terrien (Eds.), *Les identités des professeurs de musique* (pp. 81-112). Sampzon : Delatour.

Tripet Lièvre, C., & Klopfenstein, H. (2017). Distinguer le musicien de l'enseignant dans la formation professionnelle. In F. Joliat, A. Güsewell, & P. Terrien (Eds.), *Les identités des professeurs de musique* (pp. 153-170). Sampzon : Delatour

- **Livres ou ouvrages collectifs**

Joliat, F., Güsewell, A., & Terrien, P. (Eds.) (2017). *Les identités des professeurs de musique*. Sampzon : Delatour.

- **Communications lors de colloques**

Güsewell, A. (2017, July 14). *Music Education and Emotional Involvement*. Fifth World Congress on Positive Psychology, Montreal, Canada.

Güsewell, A. (2017, July 12). *Amenhothep - élaboration, implantation et évaluation d'un dispositif musical dans les chambres de soins intensifs en psychiatrie*. Journée francophone de psychologie positive, Montréal, Canada.

Abbuehl, S. (2017, September 2). *Perfect Pitch: What impact on the lived experience of jazz improvisation?* Rhythm Changes: Re/Sounding Jazz Conference, Amsterdam Conservatoire.

Bourreau, F., & Bolliger, T. (2017, October 6). *University of music and music schools in Switzerland – Growing together. Music school research symposium*, Vienne.

Güsewell, A., & Bornand, C. (2017, October 28). *Music in seclusion rooms – what impact on nurse-patient interactions and on caregivers' well-being at work?* 10th European Congress on Violence in Clinical Psychiatry, Dublin, Ireland.

Terrien, P., Güsewell, A., & Vivien, R. (2017, December 12). *The Legacy of Veda Reynolds' Violin Pedagogy: Myth or Reality?* London International Conference on Education (LICE-2017), Cambridge, UK.

6.3 Nombre de colloques organisés ou co-organisés par l'HEMU

6.3.3 Internationaux

1ère journée romande de psychologie positive, Lausanne

6.4 Nombre de transferts de connaissances effectués

- **Conférences**

Bornand, C., Bangerter, G., & Güsewell, A. (2017, March). *Amenhothep - Apport de la musique en hôpital lors de thérapies psychiatriques*. Centre Hospitalier St Cyr au Mont d'Or, Lyon, France.

Güsewell, A. (2017, May). *Positive Psychologie und Charakterstärken*. Kantonsschule Wettingen.

Loutrel, L., Bangerter, G., Bornand, V. & Güsewell, A. (2017, 21 septembre). *Espace musical dans la chambre de soins intensifs*. Soins psychiques 2.0 : Pas d'innovation sans tradition, 3ème journée latine du soin psychique de l'ARIP-HESAV. HEP BEJUNE, Bienne.

Güsewell, A. (2017, November 24). *Sinn für das Schöne als Charakterstärke – nur eine schöne Nebensache?* SWIPPA Herbsttagung, Zürich, Schweiz.

Vassilev, G. (2017, December 3). *Presentation of the method "The art of the guitar – extended techniques"*. Pleven International Guitar Festival.

- **Participation à des manifestations grand public**

14^e Journées de la schizophrénie, 23 mars 2017 : organisation d'un groupe d'écoute musicale pour les patients du CPNVD

- **Concerts en lien avec des projets Ra&D**

14^e Journées de la schizophrénie, 23 mars 2017 : musique live à la cafétéria pour les patients du CPNVD

- **CD/DVD**

Vassilev, G. (2017). *L'Art de la guitare. Extended Techniques* (60 vidéos didactiques présentées en français, sous titres en anglais). Edition personnelle.

Vassilev, G. (2017). *Guitar recital* (works by Leo Brouwer, Dusan Bogdanovic, Hans Werner Henze, Joaquin Rodrigo and Carlo Domeniconi). GVRecords.

- **Méthodes instrumentales**

Vassilev, G. (2017). *L'Art de la guitare. Extended Techniques* (62 exercices avec plus de 350 variantes). Edition personnelle.

- **Presse**

Riesen, S. (2017). Le jazz, improvisé en classe comme sur scène. *Hémisphères, XII*, pp. 93-95.

Pulver, J. (2017). Comment on devient musicien virtuose. *Hémisphères, XIV*, pp. 84-85.

Pfefferlé, T (2017). Stress : les psychologues au secours des musiciens. *Hémisphères, XIV*, pp. 39-41.



**HEMU JAZZ
ORCHESTRA x
MATTHIEU MICHEL
ET NGUYEN LÊ**
JAZZ ONZE+
FESTIVAL LAUSANNE

**KATTENBURG
CONCOURS DE
CHANT**
OPÉRA DE
LAUSANNE



**LADY BAZAAR
- PRIX
FRITZ BACH**
LE FLON
AUTREMENT

- **Ateliers destinées aux élèves et étudiants instrumentistes**
26.05.2017 9-12h HEM-Ge, site Neuchâtel : Introduction à l'analyse du son et présentation des premiers résultats du projet corps et instrument.
12.09.2017 18-20h HEMU, Lausanne : Introduction à l'analyse du son et présentation des premiers résultats du projet corps et instrument.
Série de cours et atelier final destiné aux élèves pianistes dans le cadre du projet *Piano copie* entre mai et octobre 2017 (28.05.17, 25.06.17, 02.09.17, 30.09.17, 14.10.17, 20.10.17).
Cours d'harmonie pratique (24 x 30') pour trois étudiantes harpistes de l'HEMU (dans le cadre du projet *Harprélude*).

C. Prestations service à des tiers

7. Prestations de service

Dans notre domaine, il n'est pas toujours aisé de distinguer où s'arrête l'académique et où débute la pure prestation de service. En effet, la philosophie de notre école consiste à confronter le plus tôt possible les étudiants à la réalité de la scène. Dès lors, tout acte pédagogique peut déboucher sur des prestations mises au service de producteurs, de partenaires ou de collectivités publiques.

À noter, la différence avec les chiffres 2016 résulte d'une approche adaptée plus précisément aux attentes en matière de données exprimées dans ce rapport.

On peut rappeler que l'HEMU produit plus de 500 événements publics tous types confondus par année (concerts, auditions, masterclasses, récitals, etc.) et que n'apparaissent donc ici que ceux qui répondent précisément aux directives du rapport.

La proportion projets académiques – prestations de service s'établit dès lors à 3/4 – 1/4 environ, voire à 86% – 14% si on ne tient pas compte des 51 « concerts privés requis par des tiers » pour lesquels notre institution se limite à jouer le rôle d'interface administrative entre les personnes intéressées et les associations d'étudiants ou les étudiants eux-mêmes qui sont nos partenaires dans ce domaine.

Nombre de nos prestations que nous ne pouvons pas qualifier d'académiques servent en fait de laboratoire avant d'être intégrées dans nos cursus d'étude après que celles-ci aient pu démontrer leur pertinence et leur qualité (prestation, organisation, intérêt du public). À titre d'exemple : les concerts du département Jazz organisés depuis plusieurs années à la Cave Marignac de Lancy et à Chorus à Lausanne sont désormais des occasions où les prestations de nos étudiants sont validées par des crédits ECTS. Ces prestations de service « non-académiques » représentent aussi des opportunités pour nos étudiants de présenter leur travail et développer leur réseau de contacts.

L'HEMU a aussi la chance de compter de fidèles et prestigieux partenaires (OCL, Opéra de Lausanne, Montreux Jazz Festival, Cully Jazz, etc.), dont le soutien permet de réaliser des productions que l'HEMU ne pourrait pas entreprendre seule. Cela permet notamment aux étudiants d'exercer leur pratique devant un public beaucoup plus important que dans les seules salles de concert de la haute école. Bien qu'il soit difficile de l'imaginer vu leur grande visibilité à l'externe, ce sont toutefois bel et bien des prestations qui entrent pour la plupart dans la catégorie des activités académiques.

L'objectif de nos activités « non-académiques » est d'offrir des plateformes d'exercice supplémentaires à nos étudiants et de rendre accessible la musique au plus grand nombre. L'HEMU veille par contre constamment à éviter de générer avec ses propres événements une concurrence à l'offre culturelle déjà présente dans les régions où elle est active. Elle cherche au contraire à la compléter, en offrant la majeure partie du temps des événements là où il n'en existe pas encore ou en s'intégrant à des événements déjà programmés.

7.1 Nombre de prestations de service	7.1.1 Par type	Avec contrepartie financière	120	<p><u>Détails</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 68 avec contreparties financières • 51 concerts privés requis par des tiers • 1 prestation de service d'enseignement (HEP) <p><u>Quelques exemples</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 7 concerts au Château de Monthey • 4 concerts à l'Espace CHUV • 13 concerts à l'Esprit Sainf
		Sans contrepartie financière	60	<p><u>Quelques exemples</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 concerts de la série « Le Flon Autrement » au BCV Concert Hall • 18 Midi-concerts • 5 concerts à la Fondation Louis Moret
7.2 Montant global pour l'ensemble des mandats	7.2.1 Total		558'381	<ul style="list-style-type: none"> • CHF 465'961.- HEP - prestation d'enseignement • CHF 10'000.- Saison Monthey - 7 concerts "clés en main" • CHF 4'000.- Esprit Sainf' - animation culturelle • CHF 4'000.- CHUV - art à l'hôpital, art et science • CHF 11'000.- Archipel • CHF 63'420.- Prestations diverses

D. Collaboration avec des institutions de formation et de recherche suisses et étrangères

8. Collaborations

Les collaborations instaurées par l'HEMU symbolisent son rayonnement dans le paysage musical et académique suisse et à international.

Celles avec des institutions de formation et de recherche suisses permettent de favoriser le développement de la musique sur le plan académique, mais aussi sur celui de sa diffusion. L'échange de documentations musicales, la recherche de synergies, la mise à disposition de ressources et de prestations sont des exemples notables de ces partenariats.

Celles avec des institutions étrangères ont pour but principal l'échange d'expériences et d'informations. Elles sont particulièrement utiles à la mobilité du corps professoral et étudiant ainsi qu'à la mise sur pied d'activités conjointes de recherche.

8.1 Nombre de conventions de collaboration signées	8.1.1 Avec des institutions suisses	Total	11	<ul style="list-style-type: none"> • Association Suisse des Musiciens / Hochschule für Musik Basel / Hochschule für Musik Luzern • Conservatoire Cantonal de Musique de Sion • École cantonale d'art du Valais (ECAV) - La Manufacture, Haute école des arts de la scène (HETSR) • Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FMCA) • Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV) et Haute école d'ingénierie et de Gestion Vaud (HEIG-VD) • Haute École d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) • Haute École pédagogique du canton de Vaud (HEP Vaud) • Manufacture - HEMU/CL • Musik Hochschule Bern • UNIL, fac des lettres • Université de Fribourg / Institut du sport
		Dont nouvelles	1	Université de Fribourg – Service du sport Universitaire

	8.1.2 Avec des institutions étrangères	Total	41	<ul style="list-style-type: none"> • Aix-Marseille Université / FR • Arizona State University / US • ArtEZ Institute of the Arts, Arnhem / NL • China Conservatory, Beijing / CN • Codarts University of the Arts, Rotterdam / NL • Conservatoire Royal, Liège / BE • Conservatorio di Musica "A. Pedrollo", Vicenza / IT • Conservatorio di Musica "E.F. Dall'Abaco", Verona / IT • Conservatorio di Musica Arrigo Boito, Parma / IT • Conservatorio di Musica Santa Cecilia, Rome / IT • Conservatorio Statale di Musica "Giuseppe Verdi" di Torino / IT • Conservatorio Superior de Musica "Rafael Orozco", Córdoba / ES • Conservatorio Superior de Musica de A Coruña / ES • Erasmushogeschool, Brussel / BE • Estonian Academy of Music and Theatre, Tallinn / EE • Fontys Hogeschool voor de Kunsten/Academy of Music and Performing Arts (AMPA), Tilburg / NL • Hochschule für Musik "Hanns Eisler", Berlin / DE • Hochschule für Musik, Detmold / DE • Hochschule für Musik, Nürnberg / DE • Hochschule für Musik und Darstellende Kunst, Frankfurt am Main / DE • Hochschule für Musik und Darstellende Kunst, Stuttgart / DE • Hochschule für Musik und Darstellende Kunste, Mannheim / DE • Hochschule für Musik und Theater, Hamburg / DE • Hochschule für Musik, Freiburg / DE • Institut supérieur de musique et de pédagogie, Namur / BE • Istituto Superiore di Studi Musicali "Pietro Mascagni", Livorno / IT • Metropolia University of Applied Sciences, Helsinki / FI • Music and Arts University of the City of Vienna / AT
--	--	-------	----	---

**LANCEMENT
DE SAISON
17-18
GARE DE
LAUSANNE**



**LA CRÉATION
DU MONDE
MUSIQUE
ENTRE
LES LIGNES**

**AM AHL ET
LES VISITEURS
DU SOIR
OPÉRA DE
LAUSANNE**



			<ul style="list-style-type: none"> • Music and Dance Faculty of the Academy of Performing Arts, Prague / CZ • Musikhochschule, Lübeck / DE • Peabody Institute of the Johns Hopkins University / US • Pôle supérieur d'enseignement artistique, Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB) / FR • Real Conservatorio Superior de Musica, Madrid / ES • Royal Academy of Music, Aarhus/Aalborg / DK • Royal Academy of Music, London / GB • Royal Conservatoire, Antwerp / BE • Royal Irish Academy of Music, Dublin / IE • Royal Northern College of Music, Manchester / GB • Sibelius Academy, University of the Arts, Helsinki / FI • University of Music Frederic Chopin, Varsovie / PL • Yong Siew Toh Conservatory of Music, National University of Singapore / SG
		Dont nouvelles	<p>5</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fontys Hogeschool voor de Kunsten/Academy of Music and Performing Arts (AMPA), Tilburg / NL • Scuola di Musica di Fiesole, Firenze / IT • Metropolia University of Applied Sciences, Helsinki / FI • The Royal Danish Academy of Music, Frederiksberg / DK • Universität der Künste, Berlin /DE

9. Mobilité

Les demandes de mobilité internationales ont peut-être moins de sens que dans d'autres domaines, car l'HEMU compte beaucoup d'étudiants étrangers inscrits pour travailler avec un professeur précis. De plus, la tradition des masterclasses et des académies d'été (hors cursus académique) reste particulièrement forte. Ainsi les étudiants et les professeurs s'échangent naturellement hors de l'institution et des systèmes institutionnalisés.

9.1 Nombre d'étudiant-e-s	9.1.1 IN	Echange	4	Suite à des directives de l'agence MOVETIA, il a été décidé de limiter le nombre de IN pour qu'il corresponde au nombre de OUT.
		Stages	0	<u>Institutions partenaires</u>
		SU	0	<ul style="list-style-type: none"> • Conservatoire Royal, Liège / BE • Musikhochschule, Lübeck / DE • Fontys Hogeschool voor de Kunsten/Academy of Music and Performing Arts (AMPA), Tilburg / NL
	9.1.2 OUT	Echange	3	<u>Institutions partenaires</u>
		Stages	0	<ul style="list-style-type: none"> • Music and Dance Faculty of the Academy of Performing Arts, Prague / CZ
		SU	0	<ul style="list-style-type: none"> • The Royal Conservatoire of Scotland, Glasgow / GB • Hochschule für Musik und Darstellende Kunst, Stuttgart / DE
9.2 Nombre de collaborateurs-trices PER	9.2.1 IN	Total	0	
	9.2.2 OUT	Total	0	
9.3 Nombre de professeurs	9.3.1 IN	Mission d'enseignement (STA)	1	STA : min. 1 jour, min. 5 heures <u>Institution partenaire</u> Sibelius Academy, University of the Arts, Helsinki / FI
	9.3.2 OUT	Mission d'enseignement (STA)	3	STA : min. 1 jour, min. 5 heures <u>Institutions partenaires</u> <ul style="list-style-type: none"> • Estonian Academy of Music and Theatre, Tallinn / EE • Sibelius Academy, University of the Arts, Helsinki / FI • Conservatoire Royal de Bruxelles / BE

E. Gestion du personnel (effectifs au 31.12)

10. Personnel d'enseignement et de recherche

10.1 Nombre d'EPT	10.1.1 Par fonction	PO	4.67	
		PA	30.66	
		ME - A	26.11	
		ME - B	20.61	
		Adj. scient. / art. - A	1.4	
		Adj. scient. / art. - B	0.70	
	Assistant	1.37		
	10.1.2 Dont intervenant dans le cadre d'un master HES-SO	Total	42.6	
10.2 Nombre de personnes co-dirigeant une thèse de doctorat	10.2.1 Total		0	

11. Personnel administratif et technique

11.1 Nombre d'EPT	11.1.1 Total	38.24	Dans le rapport d'activité 2016, le directeur administratif et une assistante de production n'étaient pas comptés, car les postes étaient vacants et le recrutement en cours. Ces postes représentent 2 EPT.
-------------------	--------------	-------	--

12. Collaborateurs engagés sur des fonds extérieurs à l'Etat

12.1 Nombre d'EPT	12.1.1 Total	0	
-------------------	--------------	---	--

13. Intervenants extérieurs et prof. HES invités

13.1 Nombre de personnes	13.1.1 Total	666	La volonté est de faire profiter les étudiants d'un maximum d'expérience prodiguée par des intervenants actifs professionnellement sur leur futur marché du travail.
13.2 Nombre de jours d'intervention au sein de la HE	13.2.1 Total	2'894	

F. Gestion des ressources financières et des infrastructures

14. Exploitation du budget

Le rapport d'activités 2016 présentait les comptes de l'HEMU de l'environnement HES-SO. Pour le rapport d'activités 2017, nous vous présentons les comptes de l'environnement cantonal. Détails des comptes 2017 en annexe.

14.1 Charges	14.1.1 Total	27'777'211.58	
14.2 Produits	14.2.1 Total	28'516'625.84	
14.3 Résultat de l'exercice	14.3.1 Total	739'414.26	Etat au 31.12.2017

Le résultat de l'exercice 2017 intègre la subvention complémentaire de CHF 430'400 octroyée par la DGES, en 2017, afin de couvrir le déficit 2016.

D'autre part, le résultat de l'exercice 2017 démontre un certain nombre d'économies dont les explications sont les suivantes :

- au niveau des charges d'infrastructures : diminution des amortissements suite à l'encaissement de la subvention du SEFRI en matière d'investissement pour le Flon 22 et 24, ainsi qu'aux décomptes de charges pour les bâtiments du Flon et de la Grotte nettement en notre faveur ;
- au niveau des acquisitions d'instruments et de matériel : report des acquisitions d'instruments décidé en 2017, mais dont le rythme normal doit reprendre dès 2018 ;
- au niveau des effectifs : l'effectif réel 2017 du département des Musiques Actuelles a été inférieur à l'effectif prévu dans le budget 2017.

15. FRI

15.1 Etat du FRI	15.1.1 Total	668'329.85	Etat au 31.12.2017
------------------	--------------	------------	--------------------

Le FRI du Valais a été diminué de CHF 1'083.40 afin de respecter la limite convenue dans le mandat de prestation avec l'Etat du Valais se montant à 5% du total des charges de l'exercice précédent.

Le résultat de l'HEMU Vaud 2017 a été entièrement affecté au FRI Vaud.

Pour rappel, un montant de CHF 230'000 du FRI Vaud est d'ores et déjà affecté, avec l'accord de la DGES, au projet des studios d'enregistrement (FLON 4).

16. Infrastructures

Les chiffres ci-dessous sont issus des données récoltées pour déposer notre demande de subventionnement des locations auprès du SEFRI.

L'HEMU partage une partie de ses infrastructures avec le Conservatoire de Lausanne à la Grotte 2 et avec le Conservatoire cantonal de Fribourg à Louis-Braille 8, à Granges-Paccots :

- à Lausanne Grotte 2, la part HEMU est de 97%
- à Fribourg, la part HEMU est de 28,49%

Les proportions indiquées sont calculées en fonction du rapport entre le loyer complet et le loyer payé par l'HEMU : les chiffres indiqués sont donc à prendre avec prudence, car ils ne recouvrent pas forcément exactement les locaux utilisés concrètement dans les faits.

16.1 Surfaces utiles principales (SUP)	16.1.1 Par affectation	Bureaux	1'381	652 m2 Lausanne Grotte 298 m2 Lausanne Flon 326 m2 Fribourg 105 m2 Sion
		Laboratoires et ateliers	21	21 m2 Lausanne Flon
		Archives, collections et dépôts	460	250 m2 Lausanne Grotte 51 m2 Lausanne Flon 159 m2 Fribourg
		Auditoires	981	533 m2 Lausanne Grotte 261 m2 Lausanne Flon 377 m2 Fribourg 290 m2 Sion
		Salles de cours	6'047	2'865 m2 Lausanne Grotte 662 m2 Lausanne Flon 1'965 m2 Fribourg 555 m2 Sion

		Bibliothèques	246	161 m2 Lausanne Grotte 85 m2 Fribourg
		Habitat	0	
		Locaux communautaires et de loisirs	1'358	423 m2 Lausanne Grotte 250 m2 Lausanne Flon 590 m2 Fribourg 95 m2 Sion
	16.1.2 Par site	Loué	4'884	Lausanne Grotte : Rue de la Grotte 2, CP 5700, 1002 Lausanne
			1'543	Lausanne Flon : Côtes-de-Montbenon 22, 1003 Lausanne
			3'502	Fribourg : Route Louis-Braille 8, 1763 Granges-Paccot
			1'045	Sion : Rue Gravelone 5 et Rue du Vieux-Collège 13, 1950 Sion
		Propre	0	

G. Gouvernance

17. Organes de gouvernance

17.1 Organes et Conseil professionnel	Direction	<ul style="list-style-type: none"> Hervé Klopfenstein, directeur général Mathieu Fleury (dès le 01.01.2017), directeur administratif Christophe Descamps, adjoint à la direction, resp. financier Béatrice Zawodnik, directrice HEMU, site de Lausanne Aurélien d'Andrès, directeur HEMU, site de Sion Jean-Pierre Chollet, directeur HEMU, site de Fribourg Laurence Jeanningros, adjointe de direction HEMU, site de Fribourg Laurence Desarzens, directrice HEMU, site du Flon
	Conseil représentatif	<ul style="list-style-type: none"> Julia Deit-Ferrand (Etudiante), présidente Jean-Pierre Schaller (Professeur), vice-président Carine Tripet-Lièvre (Professeur), secrétaire Stéphane Borel (Professeur) (jusqu'au 24.11.2017) Guy Michel (Professeur) Thierry Weber (Professeur) Clément Lambla (Etudiant) Ersilia Marcielo (Etudiante) Paolo Boschetti (Administration) (jusqu'au 24.11.2017) Sylvie Zuchuat (Administration)

	Conseil professionnel / Conseil de fondation	<ul style="list-style-type: none"> • Nicolas Gillard, président • Marc Pantillon, vice-président • Marc Floquet, trésorier • Maya Breitenstein Knobel, secrétaire • Hervé Klopfenstein • Véronique Chapuis • Jacques Cordonier • Michael Kinzer (dès le 16.02.2017) • François Margot • Jean-Pierre Melchner • Christian Meylan • Stéphanie-Aloysia Moretti (jusqu'au 17.11.2017) • Edgar Philippin • Fabien Ruf (jusqu'au 16.02.2017) • Jean-Pierre Schaller • Philippe Trinchan
--	--	---

III. SUIVI DU MANDAT DE PRESTATIONS CONCLU AVEC LA HES-SO

18. Mandats de prestation conclus avec la HES-SO

En annexe, document signé par l'HEMU et le rectorat de la HES-SO listant les prestations courantes et de développement telles que convenues.

Mandat de prestations
entre le rectorat et la Haute école de Musique
Vaud Valais Fribourg – HEMU
pour la période 2017-2020

Préambule

Considérant :

- La convention intercantonale sur la HES-SO du 26 mai 2011 (ci-après : la convention intercantonale) ;
- Le plan de développement de l'HEMU 2015-2020 ;
- La stratégie académique du domaine Musique et Arts de la scène 2015-2020
- Le plan d'intentions de la HES-SO 2015-2020 ;
- La convention d'objectifs de la HES-SO 2017-2020 ;
- La loi sur les hautes écoles vaudaises de type HES (LHEV) du 11 juin 2013 ;
- La convention de coordination entre la DGES et les hautes écoles vaudaises de type HES ;
- La convention du 30 mai 2008 sur le transfert au Conservatoire de Lausanne de l'enseignement professionnel de la musique du Conservatoire de Fribourg ;
- La convention du 30 mai 2008 sur le transfert au Conservatoire de Lausanne de l'enseignement professionnel de la musique du Conservatoire supérieur et académique de musique Tibor Varga ;

étant précisé que :

- en vertu de l'art. 5 al. 4 de la convention intercantonale, un mandat de prestations quadriennal est établi entre le rectorat et chaque haute école, dans le cadre fixé par la convention d'objectifs quadriennale conclue entre le rectorat et les cantons partenaires ;
- les hautes écoles mettent en œuvre le mandat de prestations qui les lie au rectorat (art. 40 let. m) et répondent directement devant le rectorat de la réalisation du mandat de prestations qui les lie à ce dernier (art. 39 al. 3 let. b) ;
- les hautes écoles assurent le rayonnement des missions et leur communication en valorisant leur appartenance à la HES-SO et leur identité régionale (art. 40 let. c) ;
- le mandat de prestations définit notamment l'offre de formation et les compétences en matière de Ra&D (« portefeuille de produits et de compétences en matière d'enseignement et de recherche », selon l'art. 5 al. 4) ;
- la LEHE requiert la mise en place d'un système d'assurance qualité en vue de l'accréditation institutionnelle ;
- la conduite et la réalisation des missions de la HES-SO se déroulent dans un esprit de collaboration réciproque, de transparence et en bonne intelligence entre le rectorat, les domaines et les hautes écoles ;
- la mise en œuvre des mandats de prestations qui lient les hautes écoles à la HES-SO et des missions conférées par les cantons et les régions (art. 40 let. d) s'inscrit dans une volonté et une responsabilité des directions des hautes écoles de proposer un environnement créatif et stimulant pour les étudiant-e-s de même que pour le personnel d'enseignement et de recherche et pour le personnel administratif ;

dans le cadre des missions confiées à la HES-SO (art. 4 de la convention intercantonale), à savoir notamment :

- l'enseignement de niveau tertiaire universitaire axé sur la pratique ;
- la recherche appliquée et le développement ;
- le transfert de connaissance ;
- les prestations de service à des tiers ;

et dans le but d'assurer le développement coordonné et continu des missions académiques, dans le sens des objectifs de la HES-SO et de l'HEMU ;

le rectorat confie à l'HEMU la réalisation des prestations suivantes :

Enseignement

Prestations courantes

- Développer, organiser et gérer la formation bachelor BA en Musique, conformément au plan d'étude-cadre et à la réglementation de la HES-SO, et dans le cadre de la coordination par le domaine Musique et Arts de la scène.
- Développer, organiser et gérer les formations master suivantes, conformément aux plans d'étude-cadre et à la réglementation de la HES-SO et dans le cadre de la coordination par le domaine Musique et Arts de la scène :
 - MA en Composition et théorie musicale
 - MA en Interprétation musicale
 - MA en Interprétation musicale spécialisée
 - MA en Pédagogie musicale
- Développer, organiser et gérer des formations continues CAS, DAS et MAS, conformément à la réglementation de la HES-SO et dans le cadre de la coordination par le domaine Musique et Arts de la scène et en adéquation notamment avec la politique régionale en la matière.
- Développer, organiser et gérer des formations continues non certifiantes.
- Gérer les parcours étudiants en application des dispositions de la HES-SO et la réglementation académique de l'HEMU, notamment en matière de recrutement, d'admission, de promotion et d'exmatriculation, et assurer la diplomation.
- Développer et gérer la mobilité nationale et internationale des étudiant-e-s.
- Organiser des événements qui mettent en contact les étudiant-e-s et les milieux professionnels.

Prestations de développement

	Indicateurs de suivi
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les outils et les moyens d'analyse en lien avec les enquêtes auprès des étudiants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Exemples d'améliorations
<ul style="list-style-type: none"> • Développer des liens et des échanges avec les partenaires des scènes représentatives des évolutions stylistiques voulus pour les départements jazz et musiques actuelles de l'HEMU. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évolution du nombre de partenariats • Exemples de partenariats
<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la démarche d'évaluation des filières d'étude sous la responsabilité du domaine Musique et Arts de la scène. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation de la HE à la démarche d'évaluation • Respect du calendrier du domaine
<ul style="list-style-type: none"> • Viser l'autofinancement de la formation continue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Degré d'autofinancement de la formation continue • Volume financier généré par la formation continue • Exemples de mesures prises pour viser l'autofinancement
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la formation préprofessionnelle, ainsi que les liens avec les degrés de formation antérieurs, sous réserve des moyens alloués par la FEM, pour ce qui concerne le canton de Vaud, ainsi que des périmètres de compétences cantonales pour les autres cantons. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'admissions provenant de la filière préprofessionnelle

Recherche appliquée et développement

Prestations courantes

- Stimuler et réaliser des projets de Ra&D en cohérence avec la stratégie de recherche du domaine Musique et Arts de la scène, en lien avec les filières offertes et les compétences développées au sein de l'Unité de recherche de l'HEMU, de l'Institut romand de pédagogie musicale et de l'Institut de recherche en musique et arts de la scène.
- Assurer une gestion financière des activités, structures et infrastructures de recherche, conformément aux normes des différents bailleurs de fonds, et en rendre compte de manière complète et transparente en utilisant notamment les outils applicatifs communs de la HES-SO.
- Valoriser les résultats de recherche, la création et l'innovation auprès des partenaires académiques, professionnels et artistiques, ainsi qu'auprès du grand public.
- Assurer le transfert de connaissance et de technologie vers les milieux de la pratique professionnelle.
- Gérer la propriété intellectuelle, conformément à la loi et la réglementation de la HES-SO.
- Renforcer le transfert de connaissances entre la Ra&D et les enseignements, dans la mesure du possible.

Prestations de développement

	Indicateurs de suivi
<ul style="list-style-type: none">• Participer à la construction de la plateforme HES-SO de valorisation des compétences, puis l'enrichir et la renforcer.	<ul style="list-style-type: none">• Proportion des chercheurs de la HE disposant d'un profil à jour dans la plateforme
<ul style="list-style-type: none">• Renforcer l'acquisition de projets de Ra&D financés par des tiers.	<ul style="list-style-type: none">• Évolution des fonds de tiers acquis liés à la Ra&D ainsi que des prestations en nature et en espèces permettant de réaliser la Ra&D• Participation des professeurs à des projets acquis financés par des tiers• Exemples de mesures prises pour renforcer l'acquisition de projets financés par des tiers ou pour développer des partenariats permettant la réalisation de projets Ra&D
<ul style="list-style-type: none">• Mettre en œuvre des démarches de développement de la qualité pour les activités de Ra&D en coordination avec le domaine Musique et Arts de la scène.	<ul style="list-style-type: none">• Exemples de démarches de développement de qualité pour les activités de Ra&D en lien avec le développement de l'IRMAS

Prestations de service

Prestations courantes

- Développer, concevoir et réaliser des prestations de services en lien avec les compétences développées dans le cadre de l'enseignement et la Ra&D.
- Entretenir et développer les liens avec l'espace public.
- Assurer une gestion financière des activités de prestations de service conformément aux normes comptables usuelles.

Prestations de développement

	Indicateurs de suivi
• Offrir des concerts « clés en main » aux partenaires privés et publics.	• Nombre de concerts « clés en main »
• Engager des ensembles de l'HEMU dans des festivals prestigieux.	• Nombre d'engagements dans des festivals prestigieux
• Développer une présence de l'HEMU dans le périmètre des musiques actuelles, sous toutes ses formes (scènes, médias, web, etc.).	• Liste des engagements dans le périmètre des musiques actuelles
• Mettre en œuvre des démarches de développement de la qualité pour les activités de prestations de service.	• Exemples de démarches de développement de la qualité des prestations de services mises en œuvre
• Viser l'autofinancement des prestations de service.	• Degré d'autofinancement des prestations de service

Politiques institutionnelles

Prestations courantes

- Assurer et développer la qualité des activités académiques et institutionnelles, dans le cadre du système d'assurance et de développement de la qualité de la HES-SO.
- Gérer et développer les ressources humaines dans le respect des règles communes pour le personnel d'enseignement et de recherche et des dispositions communes en vigueur au sein de la HES-SO, et en cohérence avec les bases légales cantonales en la matière.
- Assurer la formation continue et le développement des compétences du personnel académique, administratif et technique, ainsi que des cadres.
- Gérer les ressources financières dans le respect du code des obligations, de la norme comptable de la HES-SO, ainsi que de la réglementation de la HES-SO en matière budgétaire et comptable.
- Gérer et développer les infrastructures.
- Tenir à jour un système de contrôle interne.
- Gérer et développer les infrastructures informatiques en cohérence avec le schéma directeur des systèmes d'information de la HES-SO et aux besoins de l'HEMU.
- Répondre aux besoins d'information du rectorat au moyen des outils communs mis en place.
- Participer à la mutualisation au sein de la HES-SO des ressources particulièrement onéreuses, dans la mesure du possible.
- Assurer la participation des étudiant-e-s et du personnel à la gouvernance de l'HEMU.
- Garantir la cohérence, la complétude et la transparence du dispositif normatif de l'HEMU, ainsi que sa conformité avec le dispositif normatif de la HES-SO.
- Agir en cohérence avec les politiques institutionnelles de la HES-SO, notamment en matière de communication, de relève, d'égalité des chances et de diversité, d'éthique et de déontologie, de mobilité, de relations internationales et de développement durable.
- Développer les collaborations interinstitutionnelles.

Prestations de développement

	Indicateurs de suivi
<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place des conseils de filière/d'orientation, en lien avec la HEM-GE.	<ul style="list-style-type: none">• Proportion de filières/orientations disposant d'un conseil commun entre l'HEMU et la HEM-GE
<ul style="list-style-type: none">• Introduire des nouveaux outils de communication pour le PER et les étudiants (guides, forums, newsletters, conférence) afin de les sensibiliser aux enjeux de l'HEMU, du domaine et de la HES-SO.	<ul style="list-style-type: none">• Exemples de nouveaux outils
<ul style="list-style-type: none">• Réaliser des études sur les besoins en infrastructures pour les sites de Sion et de Fribourg.	<ul style="list-style-type: none">• Existence de rapports présentant les résultats des études de besoins
<ul style="list-style-type: none">• Développer et animer un réseau d'alumni.	<ul style="list-style-type: none">• Exemples d'actions réalisées en faveur des alumni
<ul style="list-style-type: none">• Informer le rectorat des décisions prises par l'HEMU et qui influencent significativement la HES-SO.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation de l'instrument de communication convenu avec le rectorat (instrument encore à définir)

Modalités d'exécution

Modalités financières

L'HEMU réalise les prestations prévues dans le présent mandat au moyen des financements alloués par le rectorat dans le cadre des dispositifs de contribution suivants :

- Enveloppes pour la formation de base ;
- Enveloppes pour les infrastructures ;
- Montants issus du fonds de recherche et d'impulsions (FRI).

Modalités de suivi

Au plus tard le 30 avril 2019, l'HEMU remet au rectorat un rapport intermédiaire de suivi, sur la base d'un canevas proposé par le rectorat, qui précise l'état de réalisation des prestations de développement prévues dans le présent mandat. Sur la base du rapport intermédiaire, le rectorat et la direction générale de l'HEMU se rencontrent pour faire le point sur la réalisation du présent mandat de prestations. Le suivi des prestations courantes a lieu dans le cadre du reporting qualité de la HES-SO.

Au plus tard le 30 avril 2021, l'HEMU remet au rectorat un rapport final, sur la base d'un canevas proposé par le rectorat, dans lequel l'HEMU évalue la réalisation des prestations de développement prévues dans le présent mandat. Sur la base du rapport final, le rectorat et la direction générale de l'HEMU se rencontrent pour faire le point sur la réalisation du présent mandat et clore ainsi le cycle stratégique 2015-2020.

Modalités d'adaptation

À l'occasion de la rencontre de suivi intermédiaire, les parties peuvent convenir d'un commun accord d'ajuster les prestations prévues (modifications mineures).

Si, pendant la durée du présent mandat de prestations, le cadre général d'action change dans une mesure facilitant ou compliquant significativement la réalisation d'une ou plusieurs prestations prévues, le rectorat et l'HEMU redéfinissent conjointement le contenu du mandat de prestation (modifications majeures).

Les modifications mineures ou majeures sont précisées dans un avenant au mandat de prestations.

Engagement réciproque

Le présent mandat de prestations, conclu entre le rectorat et l'HEMU, formalise l'engagement réciproque pris par chacune des parties :

Le rectorat s'engage à prendre toutes les mesures en son pouvoir pour permettre à l'HEMU de réaliser les prestations prévues dans le présent mandat.

L'HEMU s'engage à réaliser dans toute la mesure du possible les prestations prévues, dans le respect de la convention intercantonale, de ses dispositions d'application, et des décisions prises par les organes de la HES-SO.

En cas de non-réalisation des prestations prévues par le présent mandat, ou de non-respect, des modalités, le rectorat et la haute école engagent des démarches visant à convenir d'éventuelles mesures correctrices.

Litiges

Les parties s'engagent à résoudre les divergences d'opinions et les litiges liés à ce mandat de prestations à l'amiable, dans un esprit de coopération.

Le cas échéant, les règles fédérales en vigueur en matière d'arbitrage s'appliquent.

Durée et renouvellement

Le présent mandat de prestations entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017 et dure jusqu'au 31 décembre 2020.

Les parties conviennent de commencer les négociations en vue d'un nouveau mandat de prestations au plus tard le 30 juin 2019, dans le cadre du cycle stratégique de la HES-SO 2019-2024.

Signatures

Le présent mandat de prestations a été préavisé par le conseil représentatif de l'HEMU en date du 10 novembre 2016.

Delémont, le 17 mars 2017

Pour le rectorat



Luciana Vaccaro
Rectrice

Pour l'HEMU



Hervé Klopfenstein
Directeur général